MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

DEPARTEMENT DE L'YONNE
COMMUNE DE :

MERRY-SEC

DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

SERVICE
URBANISME
HABITAT
RENOUVELLEMENT
URBAIN

P L U

PLAN LOCAL D' URBANISME

Echelle :
PARTIE NORD
1/5000

INTERVENANTS
A.B. - D.Z.

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

(P.P.R. exclu)

PT2
Servitudes relatives aux réseaux des postes et télécommunications
concernant la protection contre les obstacles

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection éloignée du captage de le source de GLONDS

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection éloignée du captage du LAVOIR

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection rapprochée du captage de la source de VAU PRONE

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection immédiate du captage de la source de VAU PRONE

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection éloignée du captage de le source de VAU PRONE

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection rapprochée du captage de la source de BONNY

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection immédiate du captage de la source de BONNY

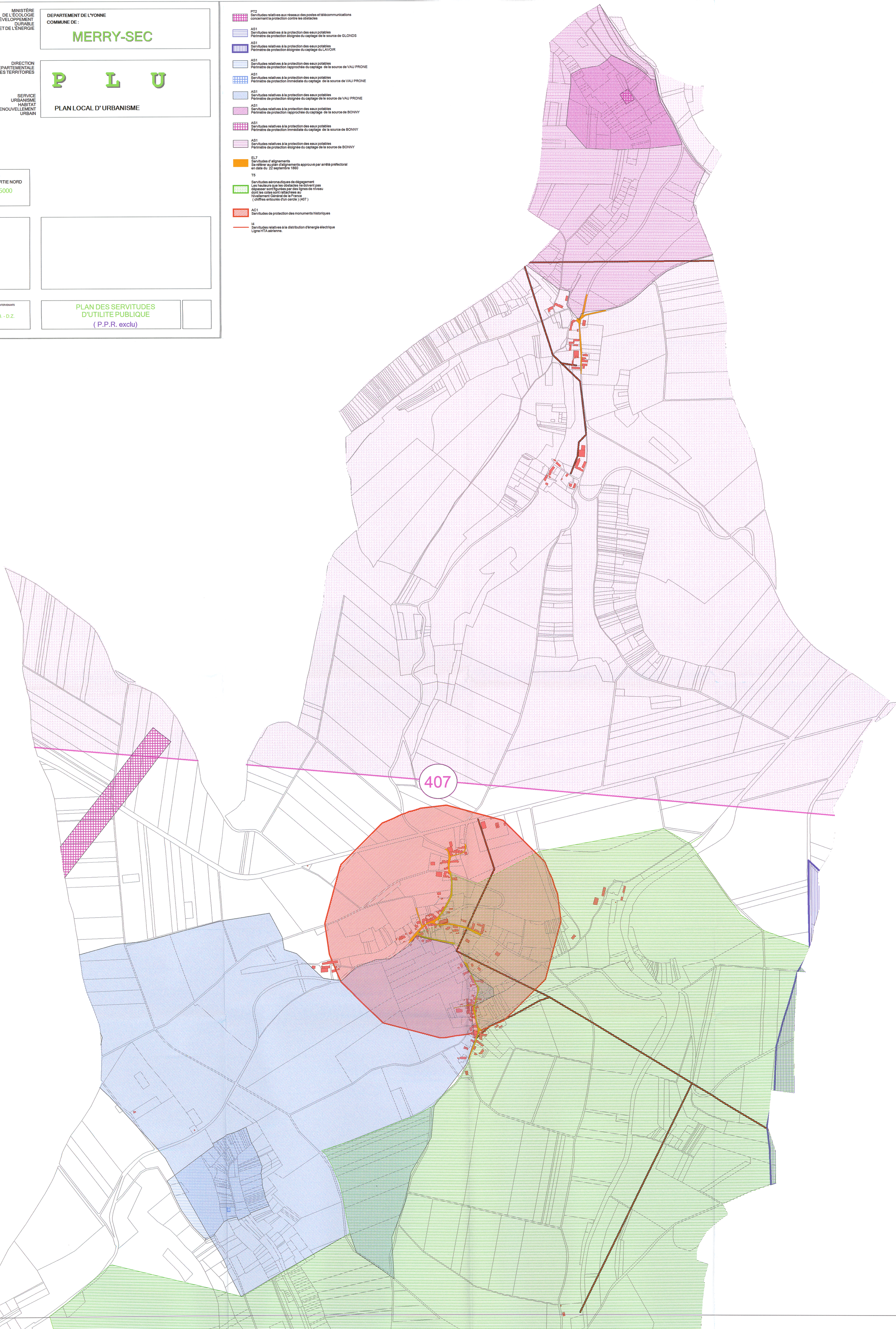
AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection éloignée du captage de la source de BONNY

EL7
Servitudes d' alignements
Se référer au plan d'alignements approuvé par arrêté préfectoral
en date du 22 septembre 1860

T5
Servitudes aéronautiques de dégagement
Les hauteurs que les obstacles ne doivent pas
dépasser sont figurées par des lignes de niveau
dont les cotes sont rattachées au
Nivellement Général de la France
(chiffres entourés d'un cercle) (407)

AC1
Servitudes de protection des monuments historiques

I4
Servitudes relatives à la distribution d'énergie électrique
Ligne HTA aérienne.



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

SERVICE
URBANISME
HABITAT
RENOUVELLEMENT
URBAIN

DEPARTEMENT DE L'YONNE
COMMUNE DE :

MERRY-SEC

P L U

PLAN LOCAL D' URBANISME

Echelle :
PARTIE SUD
1/5000

INTERVENANTS
A.B. - D.Z.

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
(P.P.R. exclu)

PT2
Servitudes relatives aux réseaux des postes et télécommunications
concernant la protection contre les obstacles

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection éloignée du captage de le source de GLONDS

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection éloignée du captage du LAVOIR

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection rapprochée du captage de la source de VAU PRONE

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection immédiate du captage de la source de VAU PRONE

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection éloignée du captage de le source de VAU PRONE

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection rapprochée du captage de la source de BONNY

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection immédiate du captage de la source de BONNY

AS1
Servitudes relatives à la protection des eaux potables
Périmètre de protection éloignée du captage de la source de BONNY

EL7
Servitudes d' alignements
Se référer au plan d'alignements approuvé par arrêté préfectoral
en date du 22 septembre 1860

T5
Servitudes aéronautiques de dégagement
Les hauteurs que les obstacles ne doivent pas
dépasser sont figurées par des lignes de niveau
dont les cotes sont rattachées au
Nivellement Général de la France
(chiffres entourés d'un cercle) (407)

AC1
Servitudes de protection des monuments historiques

I4
Servitudes relatives à la distribution d'énergie électrique
Ligne HTA aérienne.

